



Passage temps plein - temps partiel : question congé

Par **anna01**, le **19/11/2011** à **23:43**

Bonjour,

Je travaille ds la fonction publique hospitalière (contractuelle en CDI depuis plus de 2 ans)
Je viens d'avoir mon premier enfant.

Je suis en congé maternité depuis début aout et je reprends le boulot début décembre.

Je bossais à temps plein jusqu'à maintenant (5x7h) et là pendant 6 mois, je vais reprendre à 80% (4x7h).

Sur l'année 2011 : j'ai donc bossé 11 mois à 100% et vais bosser 1 mois à 80%.

Sur l'année 2012 : je vais bosser 5 mois à 80% et 7 mois à 100%.

Comment cela marche-t-il au niveau des congés sachant que ds la fonction publique, nous devons poser nos congés entre le 1er janvier et le 31 décembre ?

Ma DRH m'a expliqué que je ne devais plus compter en jours de congé (25jr habituellement) mais en heures.

Sachant qu'un 100% donne le droit à 175h de congés et un 80% à 140h.

Elle veut donc faire le prorata, soit 6 mois à 100% = $175h/2 = 87,5h$ et 6 mois à 80% = $140/2 = 70h$. Mais sauf que comme elle me l'a dit elle compterait 6mois/6mois ça sur l'année 2012 (pr moins se compliquer la vie je pense...)

Mais je ne suis pas sûre que ce soit vraiment réglo quand même...

Ma première question est la suivante :

Ma DRH m'a expliqué qu'une journée de congé sur mon temps partiel = 5,6h posées. Ainsi une semaine posée = 5jrx5,6h et non 4jrx7h (ce qui ne change rien puisque ds ts les cas je

pose 28h).

Mais alors si je ne veux poser qu'UN jour, je compte bien 7h et non 5,6h??

(ex : le lundi de pentecôte qui tombe en mai durant mon 80% = 7h en moins ou 5,6h ?)

Deuxième question :

En 2011, je n'ai pris que 2 semaines (=10jrs) de congés annuels. Il me reste dc normalement 3 semaines de 5 jours à poser mais ma DRH, elle, veut que je pose 3 semaines de 4 jours comme je serai à 80%...

Mais je me fais arnaquer non ?!

En effet, si je compte en heures comme elle me l'a dit :

j'ai acquis $175h/12\text{mois}=14,58h \times 11\text{mois}=160h + 140h/12\text{mois}=11,65h$ soit $160h + 11,65h = 171,65h$ et je ne vais poser que $10\text{jr} \times 7h = 70h$ (déjà pris) + $15\text{jr} \times 5.6h$ (ou $12\text{jr} \times 7h = 84h$, soit $70h+84h = 154h$... Où passent-donc mes 17h manquantes ??

Sachant qu'à l'inverse, en 2012 elle veut me compter des congés acquis pour 6 mois à temps partiel au lieu de 5 et que je vais surtout poser sur mon temps de travail à temps plein (été + Noël)...

Bon je ne sais pas si je suis claire puisque moi-même je n'y comprend rien...

Enfin si quelqu'un peut m'éclairer sur le sujet...

Merci !